

Avis de constitution

SOCIETE « AKAM VIRTUOSITY & CO SARL » en abrégé « AVCO SARL »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
niangon adjamé, Lot 731, Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/07/2023 , et enregistrés au CEPICI le 28/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKAM VIRTUOSITY & CO SARL »

en abrégé « AVCO SARL »

Objet : • TRANSPORT DE MARCHANDISES ET ACTIVITES ASSIMILEES

- VTC
- TOURISME
- IMPORT-EXPORT
- TRANSIT
- COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
niangon adjamé, Lot 731, Ilot 70

Dirigeant(s) Mme BAMBA ALIMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06610 du 20/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81849/GTCA/RC/2023 du 20/11/2023

